REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail -Patrie

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work - Fatherland

MINISTRY OF AGRICULTURE
AND RURAL DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE

Programme National d'Appui
à la Filière Maïs

GENERAL SECRERIAT

DEPARTMENT OF AGRICULTURAL DEVELOPEMENT

National Program of Support
for Maize Sector

RECUEIL TECHNIQUE SUR LE MAÏS

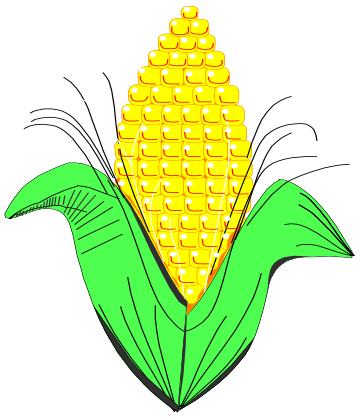

Réalisé par le PNAFM
Coordination Nationale située à Yaoundé à l'ancienne MIDEVIV à côté de la Maison des anciens combattants
Tel : 22 20 23 03 / 77031060
77401003 / 75249841 / 99642757
Email : maispnafm@yahoo.fr – sikapinmotcheka@yahoo.fr - nguenalaurent@yahoo.fr; waffojc@yahoo.fr;

Décembre 2012

SOMMAIRE **PAGE**

1. Introduction 3

2. Fiche technique de production du maïs 6

3. Calendrier des semis du maïs au Cameroun 7

4. Compte d'exploitation prévisionnelle de production de maïs 8

5. Compte d'exploitation prévisionnelle de multiplication

   des semences de maïs composites 9

6. Variétés de maïs disponibles au Cameroun et leur rendement à l'hectare 10

7. Informations sur la mécanisation de la culture de maïs 11

8. Adresses du Coordonnateur National et des autres responsables du PNAFM 12

9. Critères d'éligibilité aux appuis du PNAFM 13

1 – INTRODUCTION

PRESENTATION DU PROGRAMME

Le Programme National d'Appui à la Filière Maïs s'intègre dans les stratégies du millénaire qui consistent à réduire de moitié le nombre de pauvres d'ici 2015. L'importance de cette filière n'est plus à démontrer au niveau de la sécurité alimentaire et des revenus des producteurs. Ce programme est une initiative du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural. Il a dans un premier temps bénéficié des Ressources PPTE d'octobre 2004 à 2010 avant de poursuivre son action avec le BIP depuis 2010.

RESULTATS OBTENUS EN 2012

- 750 multiplicateurs de semences de maïs opérationnels ont produit sur 1977 ha ;
- 30 tonnes de semences de base ont été distribuées aux multiplicateurs ;
- 2170 tonnes de semences produites ;
- 453 micro-projets financés pour une production attendue de 12 423 tonnes de maïs en fin 2012 ;
- 13 moyennes et grandes exploitations ont été sélectionnés pour recevoir deux (02) magasins et onze (11) tracteurs avec accessoires pour le labour pour une production annuelle estimée à 10 000 tonnes ;
- 6 tracteurs accordés les années passées ont produit 2200 tonnes de maïs sur 632 ha ;
- 23 500 producteurs impliqués.

ORIENTATION POUR L'ANNEE 2013

Les principaux axes d'intervention pour l'année 2013 sont :

1. Reconduction des actions principales de 2012 avec le renforcement de la production des semences :
    a. Achat et distribution de 45 tonnes de semences de base composites ;
    b. Achat et distribution des engrais et des équipements aux multiplicateurs de semences, aux fermes de multiplications du MINADER et aux moyens et grands producteurs de maïs ;
    c. Appuis à l'acquisition des équipements de mécanisation et des magasins de stockage de maïs ;
    d. Appuis au financement des microprojets de production de maïs ou de semences de maïs ;
    e. structuration des organisations des producteurs et appui à l'organisation de la filière maïs

2. Renforcement des capacités des responsables des fermes de multiplications du MINADER en vue de la production des semences de base (composites et hybrides) ;
3. Poursuite et extension dans les autres régions de l'initiative à Résultats rapides (IRR) du Projet CHOC de la CONAC.

2 - Fiche technique de la production du maïs

1) choix du terrain

Eviter les fortes pentes et les précédents culturaux de plantes à tubercule, préférer ceux des légumineuses (haricot, soja, arachide..).

Eviter les parcelles ombragées.

2) préparation du terrain

Un labour de 20 cm est suffisant, un an sur 2 suivant la nature du sol, on peut ne pas labourer et utiliser un herbicide systémique sur les jeunes repousses des herbes sur sol mouillé 7 à 10 jours avant le semis.

3) quantité et traitement des semences

Suivant la variété (taille de la graine), 20Kg à 25 Kg de semences traitées avec un mélange insecticide et fongicide sont nécessaires pour un ha.

4) densité de semis

La variété choisie doit tenir compte de la région

Le maïs se sème avec des écartements de 80 cm entre lignes et 50cm sur la ligne en mettant 3 graines par trous à une profondeur de 4 cm, pour les réduire à 2 graines au premier sarclage.

5) période de semis

Semer après les premières pluies ou un peu plus tard pour les variétés précoces.

6) fertilisation

Elle dépend du niveau de fertilité du sol et des variétés mais les moyennes sont:

1er épandage à 10 jours après semis 2 sacs /ha de NPK 14-24-14 un sac DAP et un sac d'urée

2ème épandage dès la première floraison 2 sacs/ha d'urée.

3t/ha de fumure organique permet de réduire ces doses de moitié.

7) lutte contre les mauvaises herbes

Le champ doit rester propre tout au long du cycle surtout au cours du premier mois après le semis. Utiliser un herbicide sélectif pour un sarclage chimique quand le maïs a 4 à 8 feuilles

8) protection insecticide en champ

Utiliser un insecticide à base de *cyperméthrine* contre les chenilles et à base de *carbofuran* contre les borers dans le cornet foliaire avant la floraison.

NB l'utilisation des pesticides doit respecter leur notice

9) récolte et séchage

Récolter à temps et séparer les épis malades ou attaqués par les insectes des bons. Pour bien conserver le maïs, construire les Cribs. A la largeur de 60 cm à 70 cm perpendiculaire au sens du vent et sur un site bien aéré. Prévoir 3m³ de crib pour 1 tonne de maïs grain

sec. Y mettre le maïs après un pré-séchage de 2 à 3 jours des épis au soleil. Traiter les cribs et autres greniers à l'insecticide avant utilisation.
Si les points précédents sont respectés, une production d'au moins 3,5t/ha (pour les composites) ou 8 t/ha (pour les hybrides) de maïs grain sec est assurée.

3 – Calendrier de semis de maïs

Région	Date de semis 1ère campagne	Date de semis 2ème campagne
Adamaoua	Mai-Juin	-
Centre	15 Mars-15 Avril	15-25 Août
Est	15 Mars-15 Avril	15-25 Août
Extrême-Nord	juillet	-
Littoral	15 Mars-15 Avril	15-25 Août
Nord	15Juin-15juillet	-
Nord-Ouest	Mi -Avril	15juillet- 05 Août
Ouest	Mi Avril	15juillet- 05 Août
Sud	15 Mars-15 Avril	15-25 Août
Sud-Ouest	15 Mars-15 Avril	15-25 Août

6 - Variétés de maïs mieux adaptées aux régions

Région	Variétés composites (Rdt : 4-6 t/ha)	Variétés hybrides Rdt : 7-10 t/ha)
Adamaoua	SHABA ; ATP SRY (CHC 202)	
Centre	BENEDICT (CMS 8704) THE CHARLES (8501) AYUK TAKEM (CMS 9015)	ECKEBIL (CLH 103)
Est	BENEDICTE (CMS 8704) THE CHARLES (8501) AYUK TAKEM (CMS 9015)	ECKEBIL (CLH 103)
Extrême-Nord	VROUMSIA TCHINAYE (CMS 8806) AYUK TAKEM (CMS 9015)	ECKEBIL (CLH 103)
Littoral	BENEDICT (CMS 8704) THE CHARLES (CMS 8501) AYUK TAKEM (CMS 9015)	ECKEBIL (CLH 103)

Nord	BENEDICT (CMS 8704) VROUMSIA TCHINAYE (CMS 8806) THE CHARLES (8501) AYUK TAKEM (CMS 9015)	EKEBIL (CLH 103)
Nord-Ouest	SHABA HOGBE NLEND (CHC 201) COCA SR ; ATP SRY (CHC 202)	EKEBIL (CLH 103)
Ouest	SHABA HOGBE NLEND (CHC 201)	EKEBIL (CLH 103)
Sud	BENEDICT (CMS 8704) THE CHARLES (8501) AYUK TAKEM (CMS 9015) AYUK TAKEM (CMS 9015)	EKEBIL (CLH 103)
Sud-Ouest	BENEDICT (CMS 8704) THE CHARLES (CMS 8501)	EKEBIL (CLH 103)